



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 19/07/23

BILAN DES AIDES DE L'ÉTAT ET DE L'UNION EUROPÉENNE A L'AGRICULTURE EN 2021 DANS LE CANTAL

Le bilan des aides 2021 de l'Etat et de l'Union européenne attribuées aux exploitations agricoles et aux filières agro-alimentaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes est arrêté à 1,78 milliards d'euros.

Plus de 70% de ces crédits, soit 1,23 milliards d'euros sont issus directement des fonds nationaux et européens dédiés à la politique agricole commune. Ces soutiens, en nette augmentation pour la région Auvergne-Rhône-Alpes au cours de la programmation 2014-2020, sont déterminants pour la compétitivité des exploitations et des filières agro-alimentaires.

L'augmentation sensible des aides à l'agriculture en 2021 résulte de l'intégration des crédits exceptionnels des volets agricoles français et européen du plan de relance au bénéfice des agriculteurs ainsi que de la mise en place d'aides de crise exceptionnelles suite au COVID.

Dans le Cantal, 1er département producteur de bovins dans la région, le montant des aides versées s'élève à 220 485 601 €, dont 56 149 292 € de l'Etat et 164 336 309 € de l'Union européenne.

Ce soutien traduit la volonté de l'Etat et de l'Union européenne de conforter les filières de qualité lait et viande et les savoir-faire associés dans le Cantal et ainsi pérenniser la première prairie de la région, enjeu environnemental majeur.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC